

Aide Choix matières m1 droit privé

Par **Lablondinette**, le **05/09/2017** à **20:38**

Bonsoir tout le monde

Je suis nouvelle au sein de cette communauté et j'ai décidé de m'y inscrire car je suis sûre de pouvoir récolter de précieux conseils.

En effet, je m'apprête à commencer un master 1 droit privé général dans le but de devenir juge plus tard je l'espère

Je dois procéder à mon inscription, et il m'est demandé de choisir mes enseignements. Mais je suis complètement perdue...

Pouvez vous me dire qu'elle matières il serait judicieux de choisir dans l'optique de passer les concours pour devenir juge ?

Parmi les enseignements il y a

Droit international privé
Droit bancaire
Droit spécial DEs societes
Histoire de la justice
Voies d'exécutions
Droit des entreprises en difficultés
Droit patrimonial de la famille
Droit des successions
Droit de la santé
Droit du travail
Droit des libertés fondamentales

Par **Nemo1799**, le **05/09/2017** à **21:13**

Bonsoir,

Pour l'ENM, il me semble que tu devrais privilégier :

- Voies d'exécution
- Libertés fonda

Par **Xdrv**, le **05/09/2017** à **21:29**

Bonjour.

Nous ne sommes ni contraints de vous répondre, si soumis à un délai quelconque. Donc c'est la dernière fois que vous postez 4 messages identiques sous différents intitulés pour un sujet similaire ! De plus pour passer l'enm il paraît logique que le droit bancaire ne sert à rien par exemple ! La réponse de Nemo est selon moi la réponse appropriée

Par **Lablondinette**, le **05/09/2017** à **21:41**

Bonsoir Nemo

Je te remercie pour ta reponse, j'avais en effet choisi ces matières :)

Quant à Marcus. Je ne mettais en aucun cas la pression pour obtenir une reponse. J'ai publié 4 fois le message car je m'étais trompée d'emplacement. Ensuite je n'avais pas mis la liste des matières, vous ne pouviez donc pas deviner les matières entre lesquelles j'hésitais;)

Par **Herodote**, le **05/09/2017** à **21:55**

Bonsoir,

De nombreuses matières dans la liste sont au programme du concours.

Les voies d'exécution, le droit patrimonial de la famille et le droit des successions sont au programme de droit civil (dissertation et cas pratique).

Le droit international privé, le droit spécial des sociétés (les caractéristiques des principales formes de sociétés), le droit des entreprises en difficultés et le droit du travail sont au programme des oraux techniques.

Le droit des libertés fondamentales est au programme de l'épreuve de droit public (QRC).

Aucune formation ne permet de tout voir. Il faut donc privilégier les matières les plus utiles pour le M2 qui vous plaît si vous décidez d'aller en M2 (en combinant l'utilité pour le concours).

Il est difficile de dire ce que l'on vous recommande le plus, car les sujets diffèrent chaque année.

En tout cas, le droit de la santé et le droit bancaire ne sont pas au programme. Malgré les apparences, pas sûr que les libertés fondamentales soient la matière la plus importante. Le

droit spécial des sociétés ne l'apparaît pas non plus indispensable.

Essayez d'en prendre le maximum ! Ce que vous n'aurez pas pu voir, comme le droit pénal et la procédure pénale, vous devrez l'étudier et l'actualiser au moment de la préparation du concours.